

régisseur des métaux du ministère des Munitions et approvisionnements pourrait fournir le renseignement.

M. ESLING: Ainsi que le ministre le sait, l'unique débouché qui ait existé pour le zinc canadien, abstraction faite de ce que nous vendons au gouvernement britannique, a été celui des Etats-Unis. Or, le marché américain est apparemment complètement approvisionné, ce qui a entraîné l'annulation de ces contrats conclus avec les mines du Québec et la mine Kootenay-Florence de la Colombie-Britannique. Il y a plusieurs petits producteurs de minerais de plomb et de zinc. Où trouvent-ils un débouché? Je me demande si le Gouvernement ne pourrait pas prendre des dispositions en vue de l'écoulement de ces minerais quelque part?

L'hon. M. CRERAR: Je regrette de ne pouvoir fournir beaucoup de détails à mon honorable ami sur ce point. Je sais que par suite de l'intervention du ministère des Munitions et approvisionnements certaines mines ont été remises en exploitation pour la production de concentrés que l'on expédiait à la Metals Reserve Corporation des Etats-Unis, au moment où cette dernière avait un pressant besoin de zinc. Je crois savoir que dans certains cas cette Corporation a résilié ses contrats.

M. ESLING: Dans presque tous les cas. Voilà pourquoi j'ai posé cette question.

L'hon. M. CRERAR: La Corporation a résilié ses contrats. J'ignore pourquoi. J'imagine qu'elle a agi ainsi parce que ses approvisionnements de zinc sont plus abondants. Je ne saurais dire quelles mesures nous pourrions prendre pour maintenir ces mines en exploitation. Je ne crois pas que, à l'heure actuelle, il existe pour ces concentrés d'autre débouché que les Etats-Unis. Mon honorable ami pourrait peut-être discuter la question avec le ministre des Munitions et approvisionnements et obtenir de lui des renseignements.

M. ESLING: Il est naturel que l'on compte sur le ministre des Mines et ressources pour renseigner le public au sujet des débouchés possibles ou lui faire savoir qu'il n'existe aucun marché ou que toutes les mines de plomb et de zinc seront fermées définitivement.

(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

[M. Green.]

Vendredi 26 mai 1944.

La séance est ouverte à trois heures.

CONFÉRENCE MONÉTAIRE MONDIALE CONVOCATION DU CANADA PAR LE PRÉSIDENT ROOSEVELT POUR LE 1ER JUILLET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, d'après un bulletin radiodiffusé aujourd'hui, le président Roosevelt aurait convoqué une conférence monétaire internationale pour le 1er juillet 1944. Le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre pas plus tard que lundi: premièrement, si le Canada a été invité à participer à cette conférence; deuxièmement si, dans l'affirmative, le Canada a accepté l'invitation; troisièmement, si l'on dira aux délégués canadiens, advenant le cas où le Canada déciderait d'en envoyer, qu'ils ne seront aucunement autorisés à engager le Canada à participer à toute convention monétaire internationale jusqu'à ce que le Parlement canadien ait eu l'occasion de l'étudier mûrement?

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): Je répondrai lundi.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

NOUVELLES DE PRESSE QUANT AUX GARANTIES
D'EMPLOI QUI SERAIENT DONNÉES AUX
OUVRIERS TRANSFÉRÉS AU LITTORAL DU
PACIFIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Je désire poser au ministre du Travail une question relativement à une nouvelle qui a paru dans les journaux, portant que le Service sélectif national tente d'obtenir des ouvriers des autres provinces pour les envoyer travailler dans les industries de la côte du Pacifique, en leur garantissant un emploi permanent après la guerre. Je désire savoir si l'on a pris de telles mesures et, dans l'affirmative, si l'on donne la même garantie à tous ceux qui ont quitté la Colombie-Britannique?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je ne suis aucunement responsable des déclarations qui ont pu paraître dans les journaux. Il y a, naturellement, des déplacements d'ouvriers sur tous les points du pays, sous l'égide du Service sélectif national. Cela est inévitable en temps de guerre, surtout en raison de la situation actuelle de la main-d'œuvre. Je ne sais pas que l'on ait donné aux ouvriers une garantie, comme celle dont parle l'honorable député, relativement à de l'emploi permanent après la guerre.